

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2013. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mme Kalthoum BOUGUERRA et Mr Hichem BESBES.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

BILAN CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	31/12/2013	31/12/2012	<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</u>			
Actifs immobilisés							
				Capital social	15	33 282 288	33 282 288
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Actions propres		(2 327 308)	(2 452 169)
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	28 424 769	24 952 226
				Résultat consolidé de l'exercice	17	10 106 698	12 003 852
Immobilisations incorporelles	6	20 685 492	20 345 968			69 486 447	67 786 197
Amortissements		(17 722 842)	(16 340 718)	<u>INTERETS MINORITAIRES</u>			
Immobilisations corporelles	7	264 346 685	233 501 034	Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		13 045 430	3 021 560
Amortissements		(95 818 011)	(82 234 106)	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		101 670	64 339
Immobilisations financières	8	15 121 329	16 043 093	<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>		13 147 100	3 085 899
Provisions		(747 068)	(747 068)	<u>PASSIFS</u>			
				<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Total des actifs immobilisés		185 865 585	170 568 203	Provisions pour charges		17 396	99 219
				Emprunts obligataires et bancaires	18	55 260 042	47 547 225
Autres actifs non courants	9	10 822 448	8 249 760	<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		55 277 438	47 646 444
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		196 688 033	178 817 963	<u>PASSIFS COURANTS</u>			
<u>ACTIFS COURANTS</u>				Fournisseurs et comptes rattachés	19	81 294 732	73 429 010
Stocks	10	58 741 150	46 272 890				
Provisions		(1 739 283)	(2 541 632)	Autres passifs courants	20	24 685 743	23 674 079
Clients et comptes rattachés	11	16 046 401	8 177 672				
Provisions		(1 961 853)	(1 562 666)	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	73 098 865	58 982 910
Autres actifs courants	12	32 082 939	31 040 870				
Provisions		(376 296)	(391 296)	<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		179 079 340	156 085 999
Autres actifs financiers	13	250 735	190 243	<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		234 356 778	203 732 443
Liquidités et équivalents de liquidités	14	17 258 499	14 600 495	<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS</u>		316 990 325	274 604 539
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		120 302 292	95 786 576				
TOTAL DES ACTIFS		316 990 325	274 604 539				

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 013	2 012
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	463 239 578	424 300 302
Autres revenus d'exploitation		14 955 144	12 251 896
		478 194 722	436 552 198
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consommés	23	(360 306 899)	(331 222 864)
Achats d'approvisionnement consommés		(12 725 499)	(11 361 159)
Charges de personnel		(36 974 231)	(32 873 136)
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	(16 769 892)	(16 885 846)
Autres charges d'exploitation	25	(32 242 469)	(26 545 430)
		(459 018 990)	(418 888 435)
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		19 175 732	17 663 763
Charges financières	26	(6 907 427)	(4 132 322)
Produits financiers	27	380 410	344 107
Autres gains ordinaires	28	1 352 038	3 097 825
Autres pertes ordinaires		(402 193)	(1 107 702)
		13 598 560	15 865 671
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS			
Impôts sur les bénéfices		(3 390 192)	(3 797 480)
		10 208 368	12 068 191
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS			
		10 208 368	12 068 191
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES			
Résultat net de l'ensemble consolidé		10 208 368	12 068 191
Intérêts minoritaires		101 670	64 339
Résultat net (part du groupe)		10 106 698	12 003 852
Résultat par action		0,607	0,721

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(présenté selon la méthode de référence)

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre</i> 2 013	<i>au 31 décembre</i> 2 012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	487 532 135	452 016 262
Encaissements reçus des autres débiteurs	(8)	128 425
Encaissements provenant des assurances sur stocks	-	-
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(470 401 979)	(438 115 054)
Intérêts payés	(5 119 275)	(3 722 014)
Intérêts reçus	(93 136)	96 778
Impôts sur les bénéfices payés (compte tenu des restitutions)	1 748 181	-
Autres flux liés à l'exploitation	(1 328 451)	4 817
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	12 337 467	10 409 214
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(32 572 393)	(21 475 001)
Variation provenant des autres actifs non courants	(1 239 292)	(245 007)
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	-	-
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	36 000	737 354
Intérêts et dividendes	159 334	173 880
Autres encaissements liés aux activités d'investissement	-	1 760
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(33 616 351)	(20 807 014)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(10 024 313)	(5 584 931)
Encaissements provenant des augmentations du capital	11 402 085	249 900
Encaissements provenant des emprunts à MT	23 200 000	800 000
Remboursement d'emprunts à MT	(22 329 953)	(10 304 121)
Décaissement suite au rachat des actions propres	350 038	
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	2 597 857	(14 839 152)
VARIATION DE TRESORERIE	(18 681 027)	(25 236 952)
Trésorerie au début de l'exercice	(20 969 059)	4 267 893
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(39 650 086)	(20 969 059)

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT-MONOPRIX

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. PRESENTATION DES SOCIETES CONSOLIDEES

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT – MONOPRIX », est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient en outre une participation directe de 48,41% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient aussi une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société Hammamet Leisure Company – « HLC » est de 44,8%. L'activité de cette filiale est principalement le développement de l'hôtellerie, de tourisme et des installations thermales.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la « SNMVT – MONOPRIX ».

La « SNMVT – MONOPRIX » a racheté en juin 2009, les 99,9% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La « SNMVT INTERNATIONAL » est une société à responsabilité limitée, créée en 2012, dont l'objet social est le conseil et l'assistance, détenue à raison de 50,02% par la société « SNMVT – MONOPRIX »

2. METHODES DE CONSOLIDATION UTILISEES

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale.

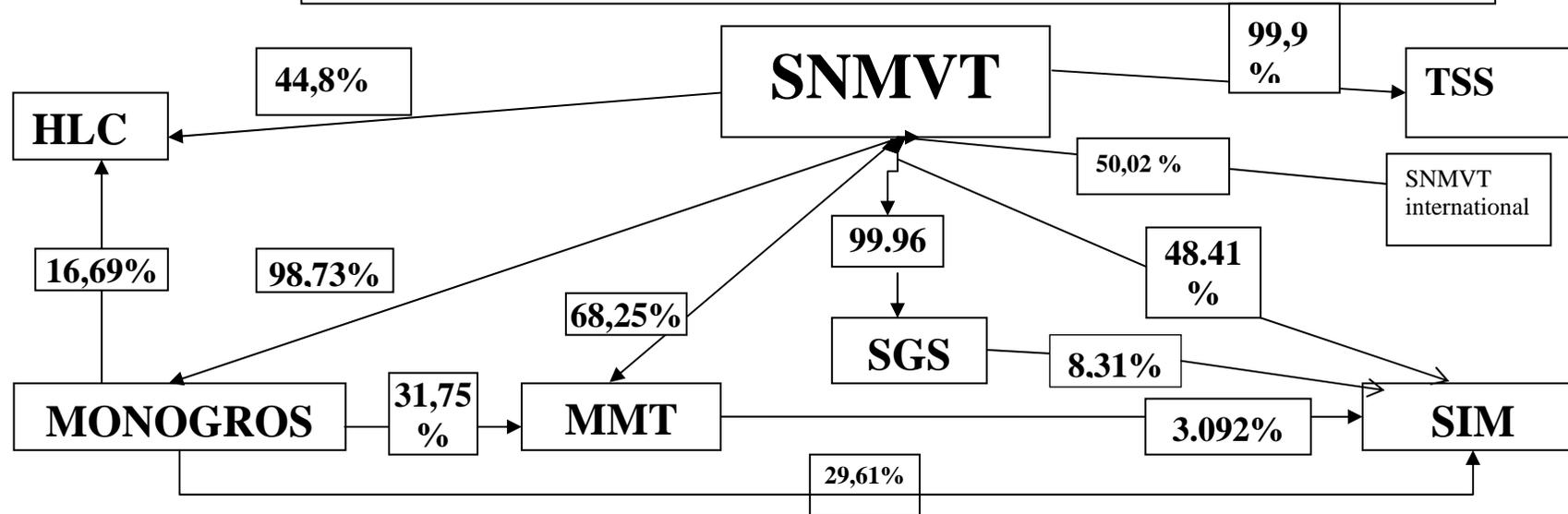
Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée à l'ensemble des sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

3. PERIMETRES DE CONSOLIDATION

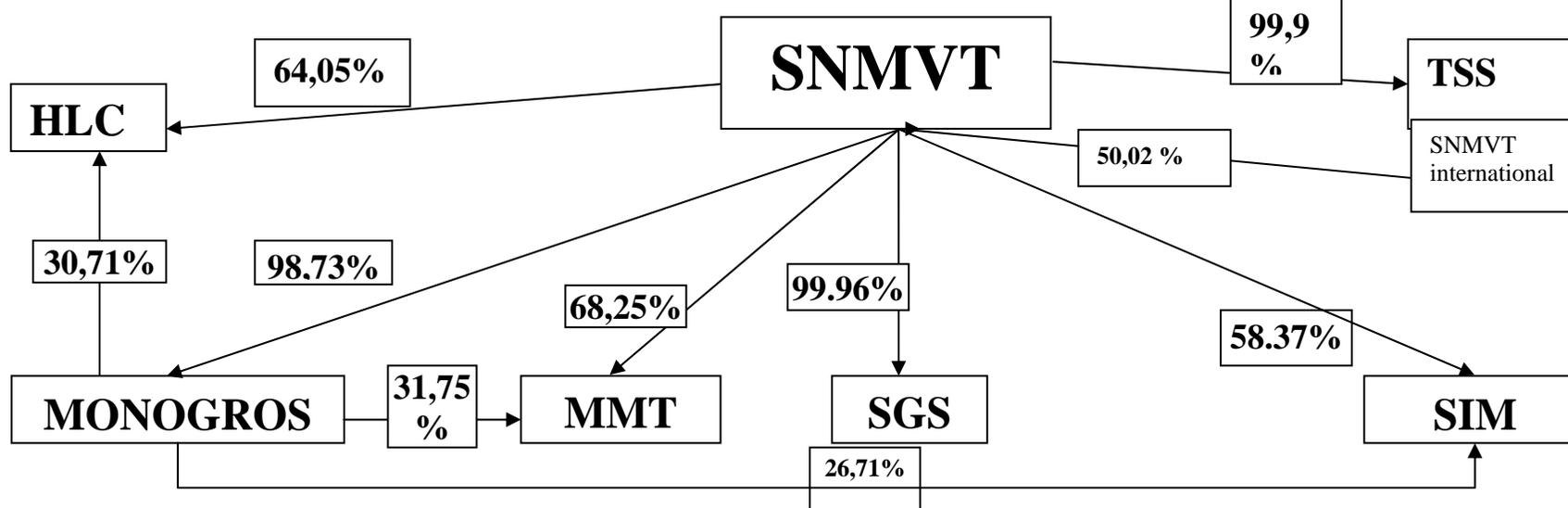
Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation des exercices 2013 et 2012 retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2013



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100,00%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	61,49%	Filiale	Intégration globale	61,32%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	78,1%	Filiale	Intégration globale	89,03%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration partielle	50,02%

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2012



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100,00%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	94,76%	Filiale	Intégration globale	94,38%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	85,08%	Filiale	Intégration globale	84,74%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration partielle	50,02%

4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital de la société SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0	0

6. Immobilisations incorporelles

2 013

2 012

Logiciels informatiques		1 365 506	967 126
Fonds de commerce SNMVT		3 549 075	3 549 075
Fonds de commerce SGS		324 213	324 213
Fonds de commerce SIM		1 344 796	1 344 796
Fonds de commerce TSS		12 000	12 000
Fonds de commerce et good will de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	6.1	12 838 300	12 838 300
Avances sur immobilisations incorporelles		1 251 602	1 310 458
		20 685 492	20 345 968
A déduire amortissement des logiciels		(1 004 363)	(738 340)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT		(2 390 500)	(2 158 378)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS		(324 213)	(324 213)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM		(1 153 466)	(1 018 986)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS		(12 000)	(11 402)
A déduire amortissement des fonds de commerce et good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur		(12 838 300)	(12 089 399)
		(17 722 842)	(16 340 718)
		2 962 650	4 005 250

6.1 Fonds de commerce et good will de la SGS

La prise de contrôle exclusif de la SGS a été réalisée en août 2003 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,88% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur. Selon cette méthode, le coût d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation.

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la SNMVT.

Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis. Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ses états financiers.

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce).

Le tableau suivant détaille les écarts d'évaluation:

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition

POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Eléments déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la SGS au jour de la prise de participation				2 261 715
Terrain	1 248 715	456 654	792 061	
Construction	6 865 760	2 515 610	4 350 150	
Agencement et aménagement des constructions	1 652 525	606 756	1 045 769	
Fonds de commerce	18 170 000		18 170 000	
	27 937 000	3 579 020	24 357 980	24 357 980
Provision sur les stocks	-7 630 776		-7 630 776	
Provision sur les actifs	-202 210		-202 210	
Provision pour des charges d'exploitation	-2 310 652		-2 310 652	
Provision pour complément d'amortissement	-282 352		-282 352	
	-10 425 990		-10 425 990	-10 425 990
Juste valeur des actifs et passifs acquis				16 193 705
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,88%)				16 174 273
A déduire le coût d'acquisition des titres de la SGS par la SNMVT				-10 842 573
Ecart d'acquisition				5 331 700
Fonds de commerce diminué de l'écart d'acquisition	18 170 000		18 170 000	<u>12 838 300</u>

6.2 Prise de contrôle de la TSS

La prise de contrôle exclusif de la TTS a été réalisée en juin 2009 suite à l'acquisition par la « SNMVT – MONOPRIX » de 99,99% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les tableaux des pages suivantes permettent d'analyser les immobilisations et amortissements par société, ainsi que les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice 2013.

7.1 Immobilisations corporelles et Immobilisations incorporelles

7.1 Immobilisations corporelles et Immobilisations incorporelles												
	Valeur brute au 1/1/2013	Rééval au juste valeur / SGS ET TSS	Rééval au juste valeur / TSS	Acquisitions 2013	Régularisation 2013	au 31/12/2013	Amortiss em. Cumulé 1/1/2013	Amort de + values SGS EXERCICES 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 ET 2012	DOTATION 2013		Amortiss em. Cumulé 2013	Valeur nette au 31/12/2013
									Dotations 2013	Amort de + values EXERCICE 2013 'juste valeur / SGS		
Immobilisations Corporelles												
Terrain	43 027 553	792 062	4 332 494	4 232 431	0	52 384 540						52 384 540
Construction	42 039 976	4 350 150		24 001	167 413	46 581 540	17 062 883	2 048 196	1 700 548	217 508	21 029 135	25 552 405
Ag. aménag. Const.	5 467 027	1 045 769		269 737	0	6 782 533	4 459 032	984 765	469 393	104 577	6 017 767	764 766
Matériel et Outillage	54 650 423			4 677 160	2 351 580	61 679 163	30 949 786		5 404 152		36 353 938	25 325 225
Petit Matériel et Outillage	5 996 879			299 373	40 140	6 336 392	81 229		52 860		134 089	6 202 303
Mat Transp person.	1 582 746			452 061	0	2 034 807	1 349 697		241 897		1 591 594	443 213
Mat Transp biens	7 807 704			1 103 993	0	8 911 697	4 771 489		998 055		5 769 544	3 142 153
Equipement bureau	2 356 135	0	0	100 884	22 108	2 479 127	1 177 265		204 080		1 381 345	1 097 782
Mat informatique	8 884 192	0	0	875 404	0	9 759 596	7 525 385		1 056 583		8 581 968	1 177 628
Agenc. amén. divers	32 110 646	0	0	5 117 348	548 398	37 776 392	11 824 378		3 134 253		14 958 631	22 817 761
Immob en cours	12 168 765	0	0	8 741 490	(3 129 639)	17 780 616	0		0		0	17 780 616
Avance Immob en cours	6 888 513	0	0	10 749 194	(5 797 425)	11 840 282	0		0		0	11 840 282
	222 980 559	6 187 981	4 332 494	36 643 076	-5 797 425	264 346 685	79 201 144	3 032 961	13 261 821	322 085	95 818 011	168 528 674
Immobilisations Incorporelles												
Logiciels informa.	967 126	0	0	207 126	191 253,000	1 365 505	738 339		266 024		1 004 363	361 142
Fonds de cce	5 230 084	12 838 300	0	0	0,000	18 068 384	3 512 979	12 089 399	367 200	748 901	16 718 479	1 349 905
Immob incorp en cours	1 310 458	0	0	60 138	(118 994)	1 251 602	0		0		0	1 251 602
	7 507 668	12 838 300	0	267 264	72 259	20 685 491	4 251 318	12 089 399	633 224	748 901	17 722 842	2 962 649

7.2 TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2013

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	HLC	TSS	Ecart de réévaluation TSS	SNMVT INTERNATIONA L	VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Terrain	3 794 059	417 808	792 061		18 289 015	1 960 153	18 269 539	4 529 410	4 332 494	-	52 384 539
Construction	7 665 766	11 735 442	4 350 150	26 000	16 010 350	15 200	-	6 793 832	-	-	46 596 740
Agencements, aménag. des constructio	1 991 086	643 978	1 045 769	500 506	3 952 164	1 247 167	-	1 304 664	-	-	10 685 334
Matériel et Outillage	50 778 555	748 215	-	4 650 916	6 225 294	7 397	-	1 583 477	-	-	63 993 854
Petit matériel et outillage	92 443	-	-	11 257	33 122	4 162	-	-	-	-	140 984
Matériel de Transport de personnes	34 799	250 000	-	1 680 471	299 028	-	-	-	-	36 416	2 300 714
Matériel de Transport de biens	-	-	-	8 333 076	-	-	-	279 594	-	-	8 612 670
Equipement de bureau	19 133 759	1 185 268	-	584 702	249 809	7 473	-	37 688	-	32 585	21 231 284
Matériel informatique	384 913	6 112	-	6 670 549	247 100	320 060	-	220 306	-	35 223	7 884 263
Agencement, aménag. divers	2 572 832	2 143 898	-	6 482 253	9 696 422	439 613	-	-	-	-	21 335 018
Immobilisations en cours	4 891 252	68 971	-	168 466	10 039 569	900 000	2 131 766	40 979	-	-	18 241 003
Avances immobilisations en cours	4 617 536	-	-	331 630	5 991 116	-	-	-	-	-	10 940 282
	95 957 000	17 199 692	6 187 980	29 439 826	71 032 989	4 901 225	20 401 305	14 789 950	4 332 494	104 224	264 346 685

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES AMORTISSEMENTS CUMULES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2013

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	HLC	TSS		SNMVT INTERNATIONAL	VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Construction	6 518 294	4 996 830	2 265 703	26 000	4 689 519	-	-	2 532 789	-	-	21 029 135
Agencements, aménag. des constructio	1 757 804	640 715	1 089 343	254 566	1 071 567	7 668	-	1 127 152	-	-	5 948 815
Matériel et Outillage	27 967 157	703 109	-	3 331 692	2 590 845	318 831	-	1 442 305	-	-	36 353 939
Petit matériel et outillage	91 288	-	-	7 844	30 175	4 782	-	-	-	-	134 089
Matériel de Transport de personnes	28 108	250 000	-	1 009 233	295 020	-	-	-	-	9 232	1 591 593
Matériel de Transport de biens	-	-	-	5 490 046	-	-	-	279 498	-	-	5 769 544
Equipement de bureau	7 809 729	495 003	-	501 413	127 084	1 900	-	37 337	-	2 499	8 974 965
Matériel informatique	216 109	6 112	-	5 548 286	247 101	4 593	-	220 306	-	5 118	6 247 625
Agencement, aménag. divers	2 550 451	888 653	-	3 070 066	3 149 389	109 747	-	-	-	-	9 768 306
	46 938 940	7 980 422	3 355 046	19 239 146	12 200 700	447 521	-	5 639 387	-	16 849	95 818 011

7.3 Contentieux au niveau de la filiale TSS :

Le terrain objet du titre de propriété N°44517 situé à Ennaser 2 comptabilisé dans les comptes de la TSS pour une valeur de 1 635 KDT, a fait l'objet d'une décision de saisie N°28457, en date du 24 mai 2010, par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire pour non respect des obligations contractuelles liées à la date de démarrage des travaux.

La société TSS a déposé en date du 16 avril 2011 une ordonnance pour annulation devant le tribunal administratif. L'affaire demeure en cours à la date du 31 décembre 2013.

8. Immobilisations Financières

2 013

2 012

Titres de participation	13 880 965	14 815 965
Prêts à plus d'un an	831 896	867 467
Dépôts et cautionnements	408 468	359 661

15 121 329 **16 043 093**

A déduire les provisions sur les titres de participations	(171 345)	(171 345)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)

(747 068) **(747 068)**

14 374 261 **15 296 025**

9. Autres actifs non courants

2 013

2 012

Frais préliminaires HLC	5 728 721	5 093 490
Frais préliminaires MMT	51 979	104 686
Frais préliminaires SIM	138 098	3 051 584
Frais préliminaires SNMVT	4 658 627	-
Charges à répartir TSS	245 023	-

10 822 448 **8 249 760**

10. Stocks

2 013

2 012

Stocks de marchandises	58 043 755	45 654 191
Travaux en cours	49 742	49 743
Stocks des consommables	647 653	568 956

58 741 150 **46 272 890**

Provisions sur les marchandises	(1 739 283)	(2 541 632)
---------------------------------	-------------	-------------

57 001 867 **43 731 258**

<i>11. Clients et comptes rattachés</i>	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
Clients et comptes rattachés	15 817 739	7 947 676
Clients douteux	228 662	229 996
	16 046 401	8 177 672
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(1 961 853)	(1 562 666)
	14 084 548	6 615 006
 <i>12. Autres actifs courants</i>	 <u>2 013</u>	 <u>2 012</u>
Fournisseurs, emballage à rendre	427 375	326 207
Personnel	634 583	464 036
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	11 906 160	11 649 954
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	4 152 589	3 788 411
Etat, impôts différés	1 070 891	586 450
Etat et collectivités publiques, TVA à reporter	1 091 354	1 656 961
Etat et collectivités publiques, TFP à reporter	-	-
Débiteurs divers	2 035 909	2 103 847
Charges constatées d'avance	1 724 058	1 966 939
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	8 695 885	8 187 857
Compte d'attente	344 135	310 208
	32 082 939	31 040 870
Provisions sur les autres actifs	(376 296)	(391 296)
	31 706 643	30 649 574

12-1. Produits à recevoir

Ce compte enregistre le montant estimé des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks, suite aux événements survenus au cours du mois de janvier 2011, pour un montant de 5 455 216 dinars, ainsi que le montant estimé des dégâts survenus suite à l'incendie d'un magasin en 2012 pour un total de 1 255 799 dinars. La valeur des indemnités d'assurance demeure non arrêtée définitivement avec les compagnies d'assurance et elle a été estimée selon les données disponibles à la société.

13. Autres actifs financiers 2 013 2 012

Titre de placement	-	-
Prêts et autres actifs financiers	250 735	190 243
	250 735	190 243

14. Liquidités et équivalents de liquidités 2 013 2 012

Placements en bons de trésorerie et billets de trésorerie	5 811 480	5 945 909
Chèques à encaisser	103 609	295 291
Banques	8 982 235	6 334 539
Caisses	2 361 175	2 024 756
	17 258 499	14 600 495

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante « SNMVT-MONOPRIX » de 33 282 288 dinars, représenté par 16 641 144 actions de 2 dinars de nominal. .

16. Réserves consolidées 2 013 2 012

Quote-part du groupe dans les réserves consolidées	28 424 769	24 952 226
	28 424 769	24 952 226

17. Résultats consolidés 2 013 2 012

Quote-part du groupe dans les résultats consolidés des filiales	10 106 698	12 003 852
	10 106 698	12 003 852

18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires 2 012 2 012

Emprunts bancaires	55 175 764	47 403 233
Autres dettes à plus d'un an	84 278	143 992
	55 260 042	47 547 225

2 013 2 012

19. Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs d'exploitation	18 841 721	15 169 870
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	52 618 900	49 375 943
Fournisseurs d'investissement	3 112 908	2 407 462
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	1 113 640	830 149
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	396 106	278 241
Fournisseurs, factures non parvenues	5 211 457	5 367 345
	81 294 732	73 429 010

20. Autres passifs courants**2 013****2 012**

Clients créditeurs	1 639 563	2 570 036
Personnel	2 282 190	2 162 671
Etat, impôts et taxes	2 716 563	2 826 025
Etat, impôts sur les sociétés	3 678 214	3 820 007
Comptes courants actionnaires	505 089	191 893
Créditeurs divers, CNSS	2 608 116	2 469 902
Créditeurs divers, assurances groupes	64 912	127 057
Autres créditeurs divers	356 464	1 546 672
Comptes de régularisation	4 211 491	3 634 347
Produits perçus d'avance	748 292	32 250
Compte d'attente	-	2 960
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	5 874 849	4 290 259
	24 685 743	23 674 079

21. Concours bancaires et autres passifs financiers**2 013****2 012**

Emprunts bancaires à moins d'un an	14 310 993	13 961 688
Billets de trésorerie	3 500 000	8 692 000
Emprunts, intérêts courus	379 287	759 668
Concours bancaires	54 908 585	35 569 554
	73 098 865	58 982 910

22. Revenus	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
Ventes des marchandises chez la SNMVT	458 452 779	420 205 303
Ventes des marchandises chez Monogros	23 147	598 751
Ventes des marchandises chez MMT	501 645	3 379 511
Revenus chez SGS	18 264	11 473
Revenus chez TSS	0	264
Revenus chez SIM	-	-
Revenus chez SNVT INTERNATIONAL	4 243 743	105 000
	463 239 578	424 300 302

23. Achats consommés	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
Achats des marchandises consommées	360 306 899	331 222 864
	360 306 899	331 222 864

Les achats de la SNMVT auprès de la société Monogros pour 104 687 580 dinars et 93 652 669 dinars respectivement en 2013 et 2012 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes.

24. Dotation aux amortissements et résorptions	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	636 167	644 101
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	13 390 248	12 506 371
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	1 070 985	1 605 914
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	521 469	369 235
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	1 188 335	850 108
Dotation aux provisions sur les stocks	1 739 283	2 541 632
Dotation aux provisions sur les débiteurs divers	-	2 930
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	2 303 928	1 931 705
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(2 541 632)	(2 325 558)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(787 233)	(703 278)
Reprises /provisions pour dépréciations des risques fournisseurs	(751 658)	(537 314)
	16 769 892	16 885 846

25. Autres charges d'exploitation	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
Travaux sous traités	2 577 934	-
Locations et charges locatives	4 757 789	3 818 033
Entretien et réparation	7 330 902	6 521 549
Primes d'assurance	364 382	348 265
Autres services extérieurs	539 985	659 616
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 462 277	1 248 240
Frais de publicité et de publication	6 888 173	6 360 050
Frais de transport et transport sur achat	1 271 643	1 204 441
Voyages, déplacement et missions	3 509 121	3 017 803
Frais postaux et de télécommunication	832 809	899 925
Frais bancaires	687 322	608 399
Autres charges ordinaires	82 175	63 886
Impôts et taxes	1 937 957	1 795 223
	32 242 469	26 545 430
26. Charges financières nettes	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
Intérêts des emprunts bancaires	3 822 300	3 250 566
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 370 081	382 991
Intérêts sur billets de trésorerie	137 176	17 670
Commission d'aval	-	-
Pertes de change	327 831	105 694
Charges nettes / cession actions	1 242 992	356 858
Autres charges financières	7 047	18 543
	6 907 427	4 132 322
27. Produits financiers	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
Produits des comptes courants bancaires	39 982	43 342
Revenus des placements et bons de trésorerie	53 837	47 099
Dividendes	78 645	162 806
Plus-values / cession valeurs mobilières	199 757	70 847
Gains de change	8 189	20 013
	380 410	344 107
28. Autres gains ordinaires	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
Reprises provisions	98 739	280 860
Autres gains ordinaires	1 253 299	2 816 965
	1 352 038	3 097 825

29. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la SNMVT, a été déterminé sur la base du taux de 30% en 2012 et 2013. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

30. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2013, l'affaire est portée devant les tribunaux judiciaires compétents.

TUNIS, le 28 Avril 2014

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan consolidé de 316 990 325 DT et un résultat bénéficiaire consolidé de 10 106 698 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit

appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 7.3 des notes aux états financiers relatif à une affaire en justice opposant la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » au ministère de l'équipement et de l'habitat à la suite d'une décision ministérielle prise en date du 24 mai 2010 relative à la saisie d'un terrain propriété de la filiale.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Hichem BESBES

**F.M.B.Z KPMG Tunisie
Khalthoum BOUGUERRA**